

Commune de
NOIRETABLE

(Département de la Loire)

P.L.U.

PLAN LOCAL D'URBANISME

2003

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal de Noirétable approuvant le P.L.U.
Noirétable, le...

**2. PROJET D'AMENAGEMENT ET DE
DEVELOPPEMENT DURABLE**

APTITUDES AMENAGEMENT

SIEGE SOCIAL : 11 rue Eugène Garandin - Tél 04.77.70.55.37

AGENCE DE ROANNE : Espace Saint Louis -- Rue Ralfin 42300 Roanne Tél/fax, 04.77.71.28.82

aptitudes.aménagement@orange.fr

Sommaire



I-PREAMBULE	2
Le contexte méthodologique	3
II-LES ORIENTATIONS DU PADD	4
Conforter le rôle de pôle centre de Noirétable	5
Conforter l'activité économique et développer les potentiels.....	5
Maintenir l'attractivité résidentielle et favoriser l'essor démographique	6
Renforcer les équipements et services à la personne	7
Améliorer la gestion des espaces et poursuivre l'aménagement du territoire	8
Préserver la qualité du cadre de vie et des paysages/Protéger les milieux naturels et agricoles	8
Poursuivre l'aménagement du centre ville.....	9
Poursuivre le développement des réseaux collectifs.....	10
Représentation graphique du P.A.D.D	11

PREAMBULE

I- LE CONTEXTE METHODOLOGIQUE

Le diagnostic expert réalisé par le bureau d'études et le diagnostic partagé réalisé par les habitants ont mis en avant les points forts et les points faibles de la commune et ont ainsi permis d'identifier les enjeux du territoire de NOIRETABLE.

En prenant en compte les différentes contraintes, ainsi que les éléments porteurs de développement, cette démarche interactive et participative a permis de construire le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune.

Ce projet repose ainsi sur 2 grands enjeux prioritaires pour le développement de la commune à l'horizon des 10 ans à venir. Il s'agit :

⇒ d'une part, de **CONFORTER LE ROLE DE POLE CENTRE DE NOIRETABLE**

⇒ et d'autre part, **AMELIORER LA GESTION DES ESPACES ET POURSUIVRE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Ces deux grands défis communaux sont chacun déclinés en 3 objectifs distincts :

- CONFORTER L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DEVELOPPER LES POTENTIELS
- MAINTENIR L'ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE ET FAVORISER L'ESSOR DEMOGRAPHIQUE
- RENFORCER LES EQUIPEMENTS ET SERVICES A LA PERSONNE

- PRESERVER LA QUALITE DU CADRE DE VIE ET DES PAYSAGES ET PROTEGER LES MILIEUX NATURELS ET AGRICOLES
- POURSUIVRE L'AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE
- POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT DES RESEAUX COLLECTIFS

Ces 6 objectifs de développement font chacun l'objet d'une fiche particulière au sein de laquelle un constat est rappelé, et des orientations générales sont définies. Celles-ci déterminent la politique d'ensemble que la commune de NOIRETABLE souhaite mettre en œuvre pour conforter les éléments moteurs de son développement et pour apporter des réponses aux problèmes mis en évidence dans les diagnostics expert et partagé.

LES ORIENTATIONS
DU PROJET D'AMENAGEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT
DURABLE

Défini

CONFORTER L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DEVELOPPER LES POTENTIELS

Constats:

La commune de NOIRETABLE constitue un bassin d'environ 500 emplois répartis dans les 120 entreprises et 15 établissements publics implantés sur la commune. L'activité industrielle, avec près de 200 postes de travail, représente près de 40% des emplois. Plusieurs entreprises leader dans leur domaine sont implantées sur la commune, dont SODEPLAST, AMEFA France... et certaines d'entre elles ont du mal à recruter du personnel qualifié. En 2003, l'Insee a recensé sur la commune 11 créations d'établissements dont 6 créations pures et 5 reprises d'établissements existants. Par ailleurs, NOIRETABLE dispose d'une grande ressource naturelle : le bois. Toutefois, il apparaît à l'heure actuelle que cette richesse est sous exploitée. Il existe bien quelques scieries, mais aucune entreprise de transformation, de valorisation n'est présente sur la commune. De la même manière, NOIRETABLE dispose de nombreux attraits touristiques, qu'il faudrait davantage promouvoir.

Atouts

- Proximité de l'A72
- Maintien de l'industrie locale
- Nombreuses résidences secondaires
- Qualité de l'artisanat
- Gare SNCF
- Base de loisirs
- Notre Dame de l'Hermitage
- Chemins de randonnées

Opportunités

- Ouverture du casino
- Prix du foncier abordable
- Tourisme vert
- Intercommunalité
- Ressource bois

Faiblesses

- Manque d'artisans
- Manque de gîtes et chambres d'hôtes

Menaces

- Perte d'emplois

ORIENTATIONS

- ⇨ **Valoriser et développer la ressource bois**
via les différentes filières possibles (transformation, chauffage, traitement des déchets issus de la transformation...);
- ⇨ **Développer l'offre de locaux d'activités**
notamment pour les artisans, afin de faciliter leur installation ou développement ;
- ⇨ **Optimiser l'offre foncière disponible sur la zone d'activité de l'Etang ;**
- ⇨ **Favoriser les synergies entre les demandeurs et les pourvoyeurs d'emploi ;**
- ⇨ **Valoriser la production agricole locale et l'agrotourisme ;**
- ⇨ **Poursuivre la promotion des attraits touristiques de la commune** et plus largement du canton en mutualisant les moyens de communication et développant la capacité d'hébergement.

Défi n°2

MAINTENIR L'ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE ET FAVORISER L'ESSOR DEMOGRAPHIQUE

Constats:

La bonne desserte de NOIRETABLE, son statut de bourg-centre et chef-lieu de canton, ses commerces et entreprises ainsi que son cadre de vie favorisent l'accueil de nouveaux résidents. Ainsi, après avoir perdu plus de 200 habitants entre 1975 et 1999, la commune connaît un second souffle démographique depuis la fin des années 90. En effet, le solde migratoire déjà redevenu positif (+0,11%/an) entre 1990 et 1999, s'est accentuée ces cinq dernières années. Depuis 2000, ce regain démographique s'est traduit par la réalisation de 33 nouveaux logements individuels en cinq ans notamment grâce à une politique communale volontariste. Le maintien de ce rythme de construction ainsi que l'accroissement de l'offre de logements locaux permettrait de contrecarrer le vieillissement de la population et d'optimiser le taux d'utilisation et les coûts des équipements publics et collectifs.

ORIENTATIONS

- ⇒ **Poursuivre la politique communale de mise sur le marché de terrain à bâtir** et définir une programmation pluriannuelle de réserves foncières en s'appuyant sur les équipements collectifs existants ;
- ⇒ **Développer l'offre de logement locatif** en adéquation avec la typologie des ménages aussi bien via la réhabilitation que via la construction neuve ;
- ⇒ **Maintenir les aides à la rénovation des logements** afin de remettre sur le marché des logements locaux.

Atouts

- Proximité de l'A72
- Renommée de Noirétable
- Réalisation de 33 nouveaux logements depuis 2000

Faiblesses

- Population vieillissante
- Manque de disponibilité foncière

Opportunités

- Prix du foncier abordable

Menaces

- Perte d'emplois



Défi n°3

RENFORCER LES EQUIPEMENTS ET SERVICES A LA PERSONNE

Constats:

Au vu du nombre d'habitants, évalué à environ 1800 en 2005, NOIRETABLE dispose d'un niveau de commerces et de services tout à fait satisfaisant, que ce soit pour les équipements sportifs, scolaires ou culturels. En effet, on recense près de 74 établissements de commerce et service, dont 3 moyennes surfaces commerciales implantées sur la zone de la Villette. Concernant les équipements publics, NOIRETABLE dispose d'une école primaire, d'un collège, d'un cinéma, d'une médiathèque, d'une salle de sport, et depuis 2005 d'un casino... Toutefois, afin de satisfaire au mieux les différentes catégories de population et ainsi de renforcer l'attractivité résidentielle il conviendrait de renforcer les équipements et services en faveur de la petite enfance et des personnes âgées dépendantes, ainsi que les services de santé.

ORIENTATIONS

- ⇨ Favoriser le maintien et la création de commerces de proximité en centre ville ;
- ⇨ Développer l'offre de services de santé via la création d'une maison médicale ;
- ⇨ Développer l'offre de logement pour les personnes âgées indépendantes et conforter les aides de maintien à domicile ;
- ⇨ Développer l'offre d'accueil pour la petite enfance et accroître l'offre de services périscolaires.



Atouts

- Bon niveau d'équipements sportifs, scolaires et culturels
- Bon tissu commercial et de services
- Bon niveau de services médicaux
- Marché hebdomadaire
- 30 associations

Faiblesses

- Manque de commerce de bouche en centre ville
- Manque de structure d'accueil pour les personnes âgées
- Manque de structure d'accueil pour la petite enfance

Opportunités

Menaces

Défi n°1

**PRESERVER LA QUALITE DU CADRE DE VIE ET DES PAYSAGES
PROTEGER LES MILIEUX NATURELS ET AGRICOLES**

AMELIORER LA GESTION DES ESPACES ET
POURUIVRE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

ENJEU N°2

Constats:

Implantée au cœur des Monts du Forez la commune jouit d'un cadre paysagé remarquable où les bois couvrent près de 50% de la commune. Toutefois, compte tenu de la diminution du nombre d'exploitations agricoles, la forêt "avance" régulièrement sur les terres agricoles entraînant par endroit la fermeture des paysages. La maîtrise et la gestion des boisements constituent donc un enjeu majeur pour la commune, et plus globalement pour le canton. De plus, NOIRETAL dispose d'un patrimoine naturel d'une grande qualité. En effet, 4 ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) sont recensées sur la commune, dont trois correspondants à des tourbières, ainsi qu'un site Natura 2000.

Atouts

- Qualité du cadre de vie, des paysages et richesses des milieux naturels
- Jeunes agriculteurs

Faiblesses

- Manque d'entretien de certaines parcelles boisées
- Important morcellement parcellaire

Opportunités

- Forêt entrainant la fermeture des paysages
- Dispersion de l'habitat

ORIENTATIONS

- ⇨ **Maîtriser "l'avancée" de la forêt sur les espaces agricoles et le développement anarchique des boisements** entraînant la fermeture des paysages ;
- ⇨ **Promouvoir l'action de l'association des sylviculteurs** pour la mise en valeur et la gestion des propriétés boisées ;
- ⇨ **Promouvoir les débouchés du bois** afin de sensibiliser les petits propriétaires à entretenir leur(s) parcelle(s) boisée(s) ;
- ⇨ **Protéger les milieux naturels sensibles telles que les tourbières ;**



Défi n°2

POUR SUIVRE L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE VILLE

Constats:

Concernant l'aménagement urbain du centre ville, la commune a doré et déjà réalisé d'importants travaux, notamment le réaménagement de la place de l'église et de la mairie, ainsi que la traversée piétonne jusqu'à la place du casino. Des efforts restent à fournir notamment sur les entrées de ville, la traversée de la RN 89, sur l'accessibilité et la desserte de certains quartiers, ainsi que sur le stationnement.

Atouts

- Aménagement du cœur du village
- Nombreuses façades rénovées en centre bourg

Faiblesses

- Traitement des espaces publics
- Stationnement au niveau de l'école primaire et saturation à l'ouverture du casino
- Maisons vacantes/dégradées en centre bourg
- Accès difficile au quartier du collège et du casino

Opportunités

Menaces

ORIENTATIONS

⇨ **Aménager et valoriser les entrées de ville,** éléments primordiaux de l'image d'une commune, **ainsi que la traversée de la RN 89 ;**

⇨ **Améliorer les liaisons et desserte des différents quartiers de la commune,** notamment celui de la Condamine et du casino ;

⇨ **Poursuivre la politique communale d'aménagement et d'embellissement du centre ville.**



Défi n°3

POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT DES RESEAUX COLLECTIFS

Constats:

Chaque année la commune réalise de lourds investissements en matière de développement des réseaux collectifs et notamment d'assainissement. Cette politique aboutira à la réalisation d'une nouvelle unité de traitement capable de traiter l'ensemble des effluents collectés sur les différents réseaux. Par ailleurs, afin de faire face à une pénurie de ressource en eau lors des périodes estivales, la commune, qui dispose déjà de trois points de captage, est amenée à en réaliser deux autres, au Nord du site de Notre Dame de l'Hermitage.

Atouts

•

- Problème de traitement des eaux usées dans certains quartiers de la commune

Opportunités

•

- Alimentation en eau potable

ORIENTATIONS

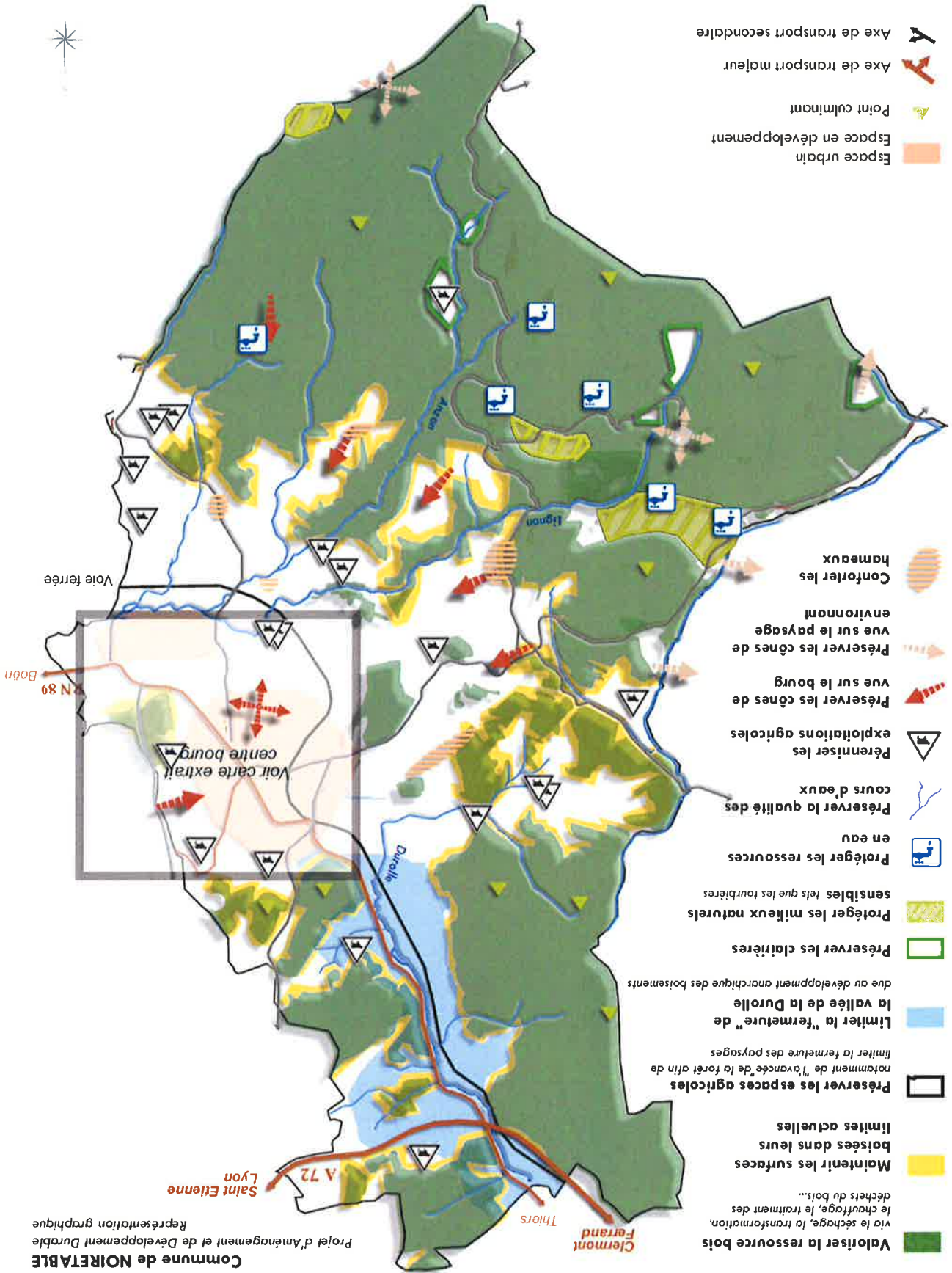
⇨ **Prévoir la réalisation d'une station d'épuration unique** capable de traiter l'ensemble des effluents collectés ;

⇨ **Mettre en place la participation pour voirie et réseaux** lors de la réalisation de nouveaux équipements ;

⇨ **Accroître et protéger les ressources en eau.**

















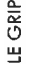
Commune de NOIRETABLE
 Projet d'Aménagement et de Développement Durable
 Représentation graphique



- Valoriser la ressource bois**
 via le séchage, le traitement, le chauffage, le traitement des déchets du bois...
- Maintenir les surfaces boisées dans leurs limites actuelles**
- Préserver les espaces agricoles**
 notamment de "l'avancée" de la forêt afin de limiter la fermeture des paysages
- Limiter la "fermeture" de la vallée de la Durelle**
 due au développement anarchique des boisements
- Préserver les clairières**
- Protéger les milieux naturels sensibles** tels que les tourbières
- Protéger les ressources en eau**
- Préserver la qualité des cours d'eau**
- Pérenniser les exploitations agricoles**
- Préserver les cônes de vue sur le bourg**
- Préserver les cônes de vue sur le paysage environnant**
- Conforter les hameaux**
- Espace urbain**
- Espace en développement**
- Point culminant**
- Axe de transport majeur**
- Axe de transport secondaire**

Commune de NOIRETABLE Projet d'Aménagement et de Développement Durable Représentation graphique

-  **Sécuriser et améliorer la traversée de la RN89**
-  **Conforter l'offre commerciale** autour du quartier : rue de la Gare, rue des Tilleuls, place Mirabelle
-  **Aménager les entrées de ville**
-  **Aménager et sécuriser les carrefours** : rue de la République-rue de la Gare / rue des Tilleuls-rue de la Provende / Montée des Sorbiers-rue des Forges / le Mas
-  **Résorber les points noirs paysagers**
-  **Améliorer la desserte du quartier de la Condamine**
-  **Aménager/réhabiliter les espaces libres** (stationnement, espaces verts...)
-  **Maintenir des coupures** entre les secteurs urbanisés
-  **Prévoir la réalisation d'une nouvelle unité de traitement des eaux usées**

-  **Valoriser la "vue" sur Noiretable depuis la route touristique**
-  **Cheminement piétonnier à préserver**
-  **Développer une offre foncière** destinée à l'habitat, aux services et équipements
-  **Optimiser l'offre foncière** disponible sur les ZA de l'Étang et de Montifaux
-  **Développer un pôle scolaire** autour du collège
-  **Conforter l'attractivité de la** base de loisirs de la Roche

